



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Patrimoine mondial

# 36 COM

WHC-12/36.COM/10B

Paris, 11 mai 2012

Original: Anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU  
PATRIMOINE MONDIAL CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-sixième session

Saint-Petersbourg, Fédération de Russie  
24 juin – 6 juillet 2012

**Point 10 de l'Ordre du jour provisoire: Rapports périodiques**

**10B : Rapport d'avancement sur le suivi du premier cycle de soumission des Rapports périodiques et préparation du second cycle de soumission des Rapport périodiques pour l'Europe et l'Amérique du Nord.**

## RESUME

Le présent document contient un résumé des activités entreprises au titre du suivi du premier cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques et donne des indications sur la stratégie proposée pour la mise en œuvre du second cycle du Rapport périodique pour la région Europe et Amérique du Nord.

La plate-forme Internet destinée à la mise en œuvre et au suivi du second cycle est disponible à l'adresse Internet suivante :  
<http://whc.unesco.org/fr/activites/594/>

**Projet de décision : 36 COM 10B, voir Section II.**

## I. EXERCICE DE SOUMISSION DES RAPPORTS PERIODIQUES POUR L'EUROPE ET L'AMERIQUE DU NORD

1. Lors de sa 29e session (Durban, 2005), le Comité du patrimoine mondial a approuvé le rapport sur le premier cycle de soumission des Rapports périodiques pour l'Amérique du Nord et, lors de sa 30e session (Vilnius, 2006), sur le premier cycle de soumission des Rapports périodiques pour l'Europe. Par la suite, des mesures ont été prises pour la mise en œuvre des Décisions **30 COM 11 A.1** et **30 COM 11 A.2** du Comité du patrimoine mondial et des rapports ont été soumis au Comité du patrimoine mondial lors de ses 31e (Christchurch, 2007), 32e (Ville de Québec, 2008), 34e (Brasilia, 2010) et 35e (UNESCO, 2011) sessions.
2. Depuis 2011, un certain nombre de réunions sous-régionales concentrées sur la préparation du deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques ont été organisées dans les sous-régions européennes, en coopération entre les États parties, le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives.
3. Suite à l'atelier pour la sous-région de l'Europe centrale, de l'Est, et du Sud-Est (Prague, République Tchèque, 26-27 mai 2011), une réunion pour la sous-région de l'Europe méditerranéenne a eu lieu à Malte (La Valette, 21-24 Septembre 2011) et une réunion pour la sous-région de l'Europe de l'Ouest, du Nord et les Pays Baltes a eu lieu en Islande (Reykjavik, 18-21 Octobre 2011). Ces réunions ont été organisées afin de former les points focaux nationaux sur la préparation des Déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle et de planifier le deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques. Comme suivi de ces ateliers et réunions, les points focaux nationaux devraient organiser des ateliers/séminaires à niveau national et agir comme formateurs dans d'autres séminaires et ateliers avec les autorités nationales et les gestionnaires de sites, afin de faciliter l'exercice de soumission des Rapports périodiques.
4. Les États parties du Canada et des États-Unis d'Amérique ont également organisé des consultations nationales et des ateliers afin de discuter du prochain exercice de soumission des Rapports périodiques.
5. Un atelier sur le processus de soumission de Rapports périodiques pour les gestionnaires de sites du patrimoine mondial de la région de l'Europe du Sud-Est (15-17 mai 2012, Sibiu, Roumanie), qui comprenait aussi une composante sur le renforcement des capacités pour la gestion des biens culturels du patrimoine mondial, a été accueilli par les autorités roumaines et co-organisé avec le Centre du patrimoine mondial et l'ICCROM.
6. Par ailleurs, des réunions informelles sur l'exercice de soumission des Rapports périodiques des États parties de l'Europe et de l'Amérique du Nord ont eu lieu à l'occasion de la 35e session du Comité du patrimoine mondial et de la 18e Assemblée générale des États parties afin d'échanger des informations et de discuter des priorités relatives à la préparation du deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques. Lors de la réunion en Novembre 2011, le Centre du patrimoine mondial a présenté la feuille de route pour la suite des activités du second cycle de soumission des Rapports périodiques, qui avait été préparée au cours de la réunion de Reykjavik, en Islande.
7. Plusieurs États parties ont également annoncé leur intention d'accueillir des réunions sur la soumission des Rapports périodiques pendant le processus de l'exercice de soumission des Rapports périodiques: Allemagne (Europe de l'Ouest, du Nord, Pays Baltes et Europe méditerranéenne, Berlin, 19-20 Septembre 2012), Géorgie (Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est, automne 2012), Italie (Europe méditerranéenne,

Florence, Septembre 2013), Azerbaïdjan (Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est, 2013), et Luxembourg (Europe de l'Ouest, du Nord et Pays Baltes, 2013/2014).

8. Tenant compte du nombre élevé de sites dans la région Europe et Amérique du Nord (EUR / NA), du manque de ressources suffisantes, de l'impossibilité d'organiser des réunions préparatoires sur l'exercice de soumission des Rapports périodiques impliquant tous les gestionnaires de sites, comme dans d'autres régions du monde, le Centre du patrimoine mondial envisage de développer et d'appliquer une approche « formation des formateurs », en particulier pour les réunions de la sous-région Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est, pour laquelle le renforcement des capacités a été identifié comme une priorité, selon les résultats du premier cycle de soumission des Rapports périodiques. Tous les points focaux formés qui ont assisté aux réunions préparatoires devront transmettre leurs connaissances acquises aux gestionnaires de sites dans leurs pays respectifs, en organisant des séminaires et des ateliers nationaux de suivi.
9. Le site Internet pour l'exercice de soumission des Rapports périodiques de l'Europe est constamment mis à jour et est accessible à l'adresse électronique suivante : <http://whc.unesco.org/pg.cfm?cid=153>. Il inclut des informations pertinentes sur les récentes réunions de suivi, y compris les ordres du jour, les listes des participants et les rapports. En outre, le Centre du patrimoine mondial est en train d'élaborer une plate-forme web conviviale avec le but de présenter toutes les informations pertinentes d'une manière structurée et ciblée afin de faciliter la mise en œuvre de l'exercice de soumission des Rapports périodiques. La plate-forme devrait être fonctionnelle pour le lancement du deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour la région Europe et Amérique du Nord en juillet 2012.
10. Sur la base de l'expérience acquise par d'autres régions durant le deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques, et tenant compte du nombre élevé de sites et du défi de former tous les gestionnaires de sites dans la région pour la préparation de la section II du questionnaire, le Centre du patrimoine mondial est en cours de préparer un manuel en collaboration avec la Fondation nordique du patrimoine mondial (NWHF). Ce manuel mettra en relief les objectifs de la soumission des Rapports périodiques, son utilité pour la gestion et la protection des biens du patrimoine mondial et il fournira des informations complètes destinés à faciliter le remplissage de la section II du questionnaire. La collaboration avec la NWHF dans la préparation du deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques a inclus également la préparation des réunions.
11. En 2011, l'Unité Europe et Amérique du Nord du Centre du patrimoine mondial a lancé une étude sur la formation sur le patrimoine mondial et le renforcement des capacités en Europe centrale, de l'Est, et du Sud-Est, en vue d'élaboration d'une stratégie intégrée et ciblée portant sur les besoins prioritaires en matière de formation et de renforcement des capacités pour la préservation des biens du patrimoine mondial, qui sera finalisé pendant le deuxième trimestre 2012. La stratégie sera élaborée dans la perspective de la préparation du second cycle de soumission des Rapports périodiques et s'appuiera sur les recommandations du premier cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques et sur la Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial approuvée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 35e session (UNESCO, 2011).
12. Le Centre du patrimoine mondial souhaiterait attirer l'attention des États parties sur le fait qu'il ne dispose pas des ressources financières et humaines adéquates pour la préparation du deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour la région Europe et Amérique du Nord. En comparaison avec d'autres régions, l'Unité Europe et Amérique du Nord ne bénéficie pas d'assistance extrabudgétaire. Actuellement, aucun fond n'est alloué par le budget ordinaire pour la région Europe et

Amérique du Nord et les fonds alloués par le Fonds du patrimoine mondial ne sont pas suffisants pour assurer la préparation de l'exercice de soumission des Rapports périodiques, si l'on garde à l'esprit que cela concerne presque la moitié des biens du patrimoine mondial et que le renforcement des capacités est une question non résolue pour de nombreux États parties et de nombreux biens dans les sous-régions.

13. À cet égard, le Centre du patrimoine mondial réitère sa gratitude aux Pays-Bas, qui a déjà envoyé une contribution, et il tient à remercier la Principauté d'Andorre, la Principauté de Monaco, et le Portugal pour leurs contributions financières depuis la 35e session, ainsi que les autorités flamandes pour leur engagement dans le soutien de l'Unité Europe et Amérique du Nord dans la mise en œuvre du deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques en 2012, et il recommande au Comité d'inviter d'autres États parties à contribuer aux ressources financières ou humaines.

## II. PROJET DE DECISION

### **Projet de Décision: 36 COM 10B**

*Le Comité du patrimoine mondial,*

1. Ayant examiné le Document WHC-12/36.COM/10B,
2. Rappelant les Décisions **30 COM 11A.1, 30 COM 11A.2, 31 COM 11A.1, 31 COM 11A.2, 32 COM 11D, 34 COM 10B.3 et 35 COM 10C.2** qu'il a adoptées respectivement à ses 30e session (Vilnius, 2006), 31e session (Christchurch, 2007), 32e session (Ville de Québec, 2008), 34e session (Brasilia, 2010) et 35e session (UNESCO, 2011);
3. Prend note des activités de suivi relatives au premier cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans la région de l'Europe et de l'Amérique du Nord et les activités en préparation du lancement de son deuxième cycle;
4. Remercie les autorités maltaises pour avoir accueilli la réunion préparatoire pour l'Europe méditerranéenne à La Valette du 21 au 24 septembre 2011 et les autorités islandaises pour avoir accueilli la réunion préparatoire pour l'Europe du Nord, de l'Ouest, et les Pays Baltes à Reykjavik du 18 au 21 octobre 2011;
5. Remercie également la Fondation nordique du patrimoine mondial pour sa collaboration dans la préparation du deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques, y comprise la préparation des réunions ainsi que des outils pertinentes;
6. Exprime sa sincère reconnaissance aux autorités allemandes pour avoir proposé d'accueillir une réunion pour l'Europe du Nord, de l'Ouest, les Pays Baltes, et l'Europe méditerranéenne à Berlin en 19-20 Septembre 2012, les autorités géorgiennes pour avoir proposé d'accueillir une réunion pour l'Europe centrale, de l'Est, et du Sud-Est en automne 2012, les autorités italiennes pour avoir proposé d'accueillir une réunion pour l'Europe méditerranéenne à Florence en Septembre 2013 et les autorités du Luxembourg pour avoir proposé d'accueillir une réunion pour l'Europe du Nord, de l'Ouest, les Pays Baltes en 2013/2014 ;
7. Salue l'initiative du Centre du patrimoine mondial de préparer une étude sur la formation sur le patrimoine mondial et le renforcement des capacités dans l'Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est, en vue d'élaborer une stratégie intégrée et ciblée

*portant sur les besoins prioritaires en matière de formation et de renforcement des capacités pour la préservation des biens du patrimoine mondial;*

8. *Félicite les Etats parties qui ont soumis des projets de Déclaration rétrospective de valeur universelle exceptionnelle avant le lancement officiel de l'exercice de soumission des Rapports périodiques, comme demandé dans la décision **35 COM 10C.2** et prie instamment les États parties de soumettre les Déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle manquantes dans les plus brefs délais;*
9. *Réitère sa gratitude aux États parties d'Andorre, Monaco, Pays-Bas et le Portugal qui ont envoyé leurs contributions financières pour la mise en œuvre du deuxième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodique en Europe et en Amérique du Nord, prend acte et remercie le gouvernement flamand de son engagement de soutenir financièrement l'exercice et encourage plus de soutien et collaboration pour l'avenir;*
10. *Prend note également de la feuille de route élaborée lors de la réunion de Reykjavik en 2011 et demande aux États parties de faire un effort vers une approche coordonnée de sa mise en œuvre;*
11. *Décide de lancer le deuxième cycle de soumission de Rapports périodiques dans la région Europe et Amérique du Nord et réitère également qu'il sera basé sur deux ans (Amérique du Nord et sous-régions de l'Europe de l'Ouest, du Nord, les Pays Baltes, pour la première année, et l'Europe méditerranéenne, centrale, de l'Est, et du Sud-Est pour la deuxième année) à condition qu'un rapport sur l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour l'Amérique du Nord soit présenté lors de la 38e session du Comité du patrimoine mondial en 2014, et un rapport global sur l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour l'Europe soit présenté lors de la 39e session du Comité du patrimoine mondial en 2015;*
12. *Salue également la création de la plate-forme Internet destinée au suivi et à la mise en œuvre de l'exercice de soumission des Rapports périodiques et encourage le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives et les autres partenaires concernés à explorer toutes les possibilités de coordination que peut offrir cet outil dans la mise en œuvre de l'exercice ;*
13. *Demande en outre au Centre du patrimoine mondial de tenir le Comité du patrimoine mondial informé de l'état d'avancement de l'exercice de soumission des Rapports périodiques à sa 37e session en 2013.*